

Réflexions sur la remédiation

Commençons la nouvelle année civile par un petit topo sur la **remédiation**, qui, comme chacun le sait, est une des – nombreuses – priorités du gouvernement Olivier. Soutenir les **élèves en difficulté**, agir le plus rapidement possible sur les lacunes dès qu'elles pointent le bout de leur nez. Rares sont ceux qui ne peuvent souscrire à un tel programme. Encore faut-il s'entendre sur ce qu'on entend par « remédiation », dans la mesure où chacun la voudrait à la fois accessible à tous... et efficace. Certains se prennent même à rêver d'une remédiation si performante qu'elle mettrait définitivement à terre tout ce que notre enseignement compte d'**échec scolaire** et de **redoublement**. Oui mais comment? La réponse à cette question n'est pas simple, car les pratiques de remédiation, quand elles existent, divergent fortement d'un prof à un autre, d'une école à une autre.

Dans une de ses dernières analyses, l'Ufapec (associations de parents de l'enseignement catholique) faisait état d'une étude menée sur la remédiation scolaire en 2009, en Grande-Bretagne. Et les résultats sont surprenants : **plus un élève est aidé, moins il progresse**. Les chercheurs britanniques ont été tellement surpris des résultats de leur étude qu'ils ont sollicité une année supplémentaire pour identifier les raisons de cet échec. Comment cela est-il possible?

Il semble que les modalités de **l'encadrement** jouent un rôle énorme dans l'efficacité ou non d'une remédiation. En effet, dans le contexte britannique, les enfants en difficulté sont soustraits de leur classe pour bénéficier d'activités de soutien. Mais pendant qu'ils rattrapent lentement leur retard, la classe « soulagée » des élèves en difficulté avance plus vite et dans un climat plus serein. Une relation plus individuelle, plus affective, se construit avec l'assistant chargé de la remédiation, tandis que, de retour en classe, l'élève se retrouve, de par le grand nombre, dans une atmosphère plus froide, plus académique. Il se sent dès lors moins impliqué. Et les enseignants se désresponsabilisent petit à petit dans le sens où ils ne se sentent plus responsables de faire réussir **tous** les élèves de leur classe.¹

Pour qu'une bonne remédiation soit possible, il faudrait donc que l'enseignant titulaire reste bien **responsable** de la réussite de **tous** ses élèves et que la remédiation soit, de préférence, **collective** plutôt qu'individuelle.

Les freins à contourner...

Mais existe-t-il d'autres freins que les **modalités de l'encadrement** pouvant jouer un rôle dans l'efficacité ou non d'une remédiation? La réponse est oui. La Fondation Roi Baudouin s'est également intéressée à la question et a identifié certains **freins à la remédiation**, ces derniers pouvant être de divers ordres.

1. Les freins pédagogiques : on sait que tous les élèves n'apprennent pas de la même manière ni à la même vitesse. Hélas, les processus cognitifs qui permettent à l'élève

d'appréhender la matière, de la comprendre et de l'assimiler restent méconnus de la plupart des enseignants. Les pédagogies différenciées, pourtant prônées dans les décrets, restent trop peu mises en œuvre. Quid d'une **formation spécifique** au repérage des **lacunes** et des difficultés de l'élève? Pour l'instant, ni les hautes écoles ni les universités ne proposent ce type de programme... si ce n'est aux psychopédagogues, appelés à devenir des spécialistes du diagnostic. On sait pourtant que l'**estime de soi** et le **plaisir d'apprendre** restent les clés essentielles de tout apprentissage. Sans formation adéquate, la remédiation restera trop peu efficace.

2. **Les freins concurrentiels** : l'école est un marché, ou se joue une **concurrence** féroce entre les établissements et à l'intérieur de ceux-ci. Le regard des autres, de la direction, des collègues... ainsi que la compétition qui existe entre les écoles poussent les enseignants à avancer avec les meilleurs... et les écoles à pratiquer une forme de sélection. Et donc échecs, redoublements, réorientations, etc. A mille lieues de **l'école de la réussite**, cela va sans dire.

3. **Les freins culturels** : la méconnaissance de la culture des familles plus populaires ou défavorisées empêche également une approche avec ce public.

4. **Les freins organisationnels** : le **manque d'évaluation** des pratiques de remédiation peut également être épinglé, ainsi que le manque de soutien aux enseignants, trop isolés. *Enfin, il manque de continuité entre primaire et secondaire, voire entre maternel et primaire, ce qui se traduit par des pertes de temps dans le repérage des difficultés. Par ailleurs, le lien entre école et parents n'est pas suffisamment assuré, ces derniers n'étant de ce fait pas toujours au courant des processus d'apprentissages mis en place à l'école.*²

Un sombre tableau

Le tableau n'est pas rose. Mais l'espoir de voir un jour se concrétiser une remédiation efficace et accessible à tous n'est pas mort pour autant. En témoignent la volonté politique d'inscrire la remédiation dans les textes et, sur le terrain, une prise de conscience et une attention envers les élèves en difficulté. Les parents comprennent également l'importance de leur implication dans la scolarité de leur enfant.

Mais la volonté est là !

De ce travail mené avec la Fondation, ont été déduites diverses pistes d'action. Parmi celles-ci, on citera la mise sur pied d'un **dossier pédagogique** qui suivrait l'élève tout au long de sa scolarité afin d'éviter les **diagnostics successifs** et redondants; la création de **tranches horaires spécifiques** pour la remédiation; la **suppression du redoublement**; la mise en exergue des solutions trouvées par les établissements à public défavorisé qui obtiennent de bons résultats aux évaluations externes; ou encore, bien entendu, l'amélioration de la formation des enseignants.

Le chantier est ouvert... et le travail gigantesque. Mais développer et améliorer notre remédiation, et par là notre enseignement en général, est à ce prix.